Municipalité de Saint-André-de-Kamouraska

122-A, rue Principale Saint-André
MRC de Kamouraska Québec, GOL 2HO (418) 493-2085

Saint-André-de-Kamouraska, le 23 juin 2024

Au Bureau d'Audiences publiques en environnement

Objet : Appui au projet du parc éolien Pohénégamook – Picard – Saint-Antonin – Wolastokuk

Madame, monsieur,

Saint-André de Kamouraska est une communauté de 670 habitants. Cette municipalité de la MRC de Kamouraska a reçu 143,891 $ en distributions diverses éoliennes depuis le démarrage des projets Nicolas-Rioux et Roncevaux en 2017. Ces montants incluent tant les redevances liées à l'implantation que les bénéfices au titre des participations détenues dans les projets. Tous ces revenus ont été déposés dans le Fonds des élus et éoliens.

Vu l'importance de ces sommes, la municipalité s'est dotée d'une politique d'utilisation de ce fonds. Ainsi, les distributions peuvent servir aux fins suivantes :

- Développement et maintien des services locaux;
- Attractivité et rétention des familles par la disponibilisation de terrains à bâtir;
- Mise en place de services de loisirs stables et fonctionnels;
- Développement de l'offre touristique dans le respect du milieu;
- Promotion du territoire, rétention des individus et attractivité des nouveaux arrivants, y compris les personnes immigrantes;
- Soutien au développement social et communautaire;
- Protection du littoral, de l'environnement local et de la biodiversité dans le contexte de changements climatiques;
- Soutien au développement et mise en valeur de la culture, du patrimoine et des paysages;
- Mesures collectives d'économie d'énergie;
- Développement des compétences des acteurs du milieu.
- Restauration de bâtiments patrimoniaux rendus admissibles à une aide en vertu d'un programme de la MRC ou du MCC;

Aussi, un peu plus de 100,000 $ de ces 143,891 $ ont été octroyés aux projets spécifiques suivants depuis la constitution du fonds :

- Démarrage d'un dépanneur de village et soutien annuel par la suite;
- Mise en place d'un édifice de logement social de 8 unités pour familles;
- Investissement dans l'étude pour la mise en place d'un service de garde ;
- Installation de bandes pour la patinoire locale;

- Achat de radars pédagogiques;
- Achat de tablettes pour personnes dans le besoin pendant la pandémie;
- Impression d'une brochure sur le cadre de gestion des aboiteaux;

Voilà comment les projets éoliens contribuent au développement social de notre communauté. Les élus sont bien conscients des impacts environnementaux sur les milieux mais sont aussi informés des mesures prises pour en limiter les effets négatifs. Finalement, sans l'apport très important des revenus éoliens depuis 2017, l'investissement municipal dans ces projets cités précédemment aurait été limité. C'est pourquoi la municipalité de Saint-André appuie le projet de parc éolien *Pohénégamook – Picard – Saint-Antonin – Wolastokuk.*

Gervais Darisse, maire